

Lieu de formation au permis et formations

2 roues (AM Scooter, A1, A2, A) & remorques (BE, B96) :

Les exercices aux cours théoriques du code de la route, aux leçons, aux cours collectifs, aux rendez-vous pédagogiques, aux évaluations, aux séances de conduite et pour l'examen pratique : aurores lieux, ainsi que les débuts et fins de séances, à l'agence « Glazik Conduite (coordonnées en pied de page) », en libre accès (dans la limite légale autorisée de personnes, hors ordre de limitation), aux heures d'ouverture de l'agence et selon les heures habituelles ou de rendez-vous, également afin de prendre et déposer le véhicule, ou, pour la formation pratique, de tout autre endroit préalablement défini, avec une adresse précise et une heure précise, dans la logique de la vie privée de l'élève, qui peut-être son domicile, son établissement scolaire, son travail, ou tout autre endroit justifié par lui-même en tant que majeur ou son responsable légal pour les mineurs, le temps de trajet restant alors à l'enseignant afin de faire le chemin jusqu'à l'agence sera décompté du temps effectif de conduite prévu pour l'élève.

La piste d'entraînement est située : centre des mines – 29510 Bric, à 10 minutes en automobile, l'usage de celle-ci est libre pour nos enseignants étant la seule auto école à s'en servir, L'amplitude horaire de la piste est de 8h00 à 19h30 du lundi au samedi, et celle-ci ne possède pas d'algéole, mais les toilettes et des boissons chaudes sont disponibles à l'école de conduite avant et après les cours qui sont d'une durée de 1h30 à 2h00.



Le lieu d'exercice de l'épreuve général théorique du code de la route :

L'examen peut-être passé dans un centre agréé, en choix parmi, si l'inscription est fait par nos soins :

- Le centre Securitest « Objectif Code » de Quimper, 20 route de Brest, 29000 Quimper. Des examens sont organisés du lundi au samedi de 09h00 à 17h00.
- Le centre de tri « La Poste » de crech-Gwen, 32 rue du Président Sadate, 29000 Quimper. Des examens sont organisés du lundi au vendredi à 10h00 et 15h00
- Le centre de tri « La Poste » d'Ergué-Gaberic, 1 rue ampère, 29500 Ergué-Gaberic. Des examens sont organisés du lundi au vendredi à 12h30 et 14h00

Le candidat s'y rends seul et par ses propres moyens,
Sous présentation d'une convocation, d'une pièce d'identité valide (ou tout autre chose signalée lors de la réservation de la place d'examen), et ceux 15 min avant l'épreuve.

L'examen pratique

A l'endroit préalablement défini dans le programme, l'épreuve commence, après accompagnement, sur le centre de permis, à Kemevel, 29140 Rosporden, situé à 35 minutes de notre agence, l'épreuve dure 30min.

Toutes les séances et rendez-vous doivent être annulés au préalable 2 jours à l'avance.

Formation « BE »

PTAC voiture + remorque : supérieur à 4250kg

Forfait de 12 heures (code + conduite)	- 935 €
- Les frais d'inscription	70 €
Pour le code de la route	65 €
- Code par internet (illimité, valable 6 mois)	35 €
- Examen théorique au code de la route)	30 €
Pour la conduite	800 €
- L'évaluation de départ obligatoire	
+ kit pédagogique (livret remorque)	
+ Forfait 11h de conduite (plateau & circulation)	720 €
+ Examen pratique à la conduite	80 €
- heure de conduite supplémentaire	60 €

Mode de règlement, lors de l'inscription :

- Paiement comptant à l'inscription, ou en plusieurs mensualités.

Pièces à fournir (au format PDF par mail) :

- 1 copie couleur de la carte d'identité (recto verso)
 - 2 photos d'identité (de préférence Ephoto numérique avec signature)
 - 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de gaz, eaux, électricité, téléphone, ou une feuille d'impôts),
- si le justificatif n'est pas au même nom :
- & une attestation manuscrite d'hébergement,
 - & une copie de la carte d'identité de la personne citée sur le justificatif de domicile ,
 - 1 copie des permis déjà obtenus
 - 1 copie de de l'ASSR2 (pour les moins de 21ans)
 - 1 copie de la JDC ou une attestation de situations vis à vis du service national (pour les 17-24ans)



Ne pas jeter sur la voie publique
Suivez nous sur nos pages



Tarif valable 6 mois, jusqu'au 01/07/2021

Glazik Conduite

Agrément n° E0602964920
1ter rue du Général de Gaulle
29510 Bric

Email : glazikconduite@gmail.com
Tél : 02.98.57.73.25
Portable : 06.20.51.02.60
auto-ecole-quimper.com

Les lundi, mercredi, vendredi : 15h30 - 19h30
Mardi : 14h30 - 18h30
Jeudi : Fermé
Samedi : 09h - 12h30 / 14h - 16h30

Le Cap Horn

Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleeducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 - 12h00
Samedi : Fermé

Programme et déroulement de la formation au permis « BE » :

Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.
Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur.

Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.
Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.
De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition
Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitue est supérieure à 4250 kg.

La formation

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.
Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.
Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.
Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.
Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

THÉMATIQUES

Connaissances générales

La pluie, la neige, le verglas, le brouillard, le vent, les distances d'arrêt ; La conduite en montagne ou zones accidentées ; L'hygiène de vie et la conduite ; La fatigue ; Le chargement ; Le stationnement ; Le dépassement ; Le centre de gravité, la force centrifuge, les stabilisateurs ; La vitesse, l'anticipation, les situations d'urgence ; Le freinage ; Le porte-à-faux, les angles morts ; L'assurance ; Les passages à niveau, les ponts, les tunnels, les ouvrages d'art, les plantations, l'itinéraire.

Vérfications à effectuer

Système de direction du véhicule tracteur ; Niveau du liquide de frein ; Suspension de la remorque ; Pneus du véhicule tracteur/ de la remorque ; Feux, dispositifs réfléchissants et indicateurs de changement de direction ; Rétroviseurs additionnels : état, fixation ; Lave-glaces, essuie-glaces ; Portes, fenêtres et/ou vantaux (caravane), hayon.

Attelage/délatage

- Vérifications du système d'attelage : stabilisateurs, plots et prise électrique, état et fixation de la ferrure, graissage de la boule ;
- Positionnement du véhicule tracteur ou de la remorque : verrouillage de la tête d'attelage, mise en place du filin de sécurité et du câble électrique, remontée de la roue jockey, desserrage du frein ;
- Frein, roue jockey, filin, câble électrique, ouverture de la tête d'attelage, séparation du véhicule tracteur et de la remorque (1 mètre minimum).

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :
- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.
Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.
L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en

fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, délatage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varie ou le candidat doit notamment :
- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, reparti après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.
L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Attestation

À l'issue de la formation, l'établissement agréé vous délivrera une attestation de formation. vous devez ensuite déclarer cette nouvelle mention sur le site de l'ANTS pour faire apparaître celle-ci.

Glazik Conduite

Agrément n° E0602964920
1ter rue du Général de Gaulle
29510 Bric

Email : glazikconduite@gmail.com
Tél : 02.98.57.73.25
Portable : 06.20.51.02.60
auto-ecole-quimper.com

Les lundi, mercredi, vendredi : 15h30 - 19h30
Mardi : 14h30 - 18h30
Jeudi : Fermé
Samedi : 09h - 12h30 / 14h - 16h30

Le Cap Horn

Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleeducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 - 12h00
Samedi : Fermé